



Canicule : les personnels ne sont pas de la chair à canon ! Protéger les personnels, maintenant !

Année après année, les épisodes de canicule se multiplient et s'intensifient. Année après année, le ministère de l'Éducation nationale répond par l'improvisation, comme si les fortes chaleurs au mois de juin relevaient de circonstances exceptionnelles.

Et réforme après réforme, le ministère cherche à se désengager de ses responsabilités d'employeur, en renvoyant les décisions au niveau local.

La chaleur insupportable dans les EPLE ? « C'est pas moi, je ne peux pas me substituer aux collectivités locales » ! La fermeture des établissements en raison de la chaleur ? « Les plans de continuité pédagogique relèvent de la responsabilité des chefs d'établissement. »

Résultat : les personnels sont laissés seuls face à des conditions de travail parfois insupportables.

Pour le SPASEEN-FO, cette situation est la conséquence directe de toutes les réformes de désengagement de l'État dans le Service public de l'Éducation nationale. Le but des gouvernements Macron a toujours été la réalisation d'économies budgétaires, à tel point que des structures (Rectorats par exemple) en arrivent à ne pas mettre en marche leur système de climatisation parce que le budget de fonctionnement ne permettra pas de payer la facture d'électricité !

Les rectorats ont ainsi restitué au ministère 692 millions d'euros en 2024, 190 millions en 2025 et 43 millions en 2026. Autant de moyens qui auraient pu être investis dans la rénovation thermique des bâtiments et l'amélioration des conditions de travail.

Alors que les médias et le ministère focalisent leur attention sur la continuité pédagogique, ils oublient les milliers de personnels administratifs, techniques, sociaux, de santé et de laboratoire qui assurent, chaque jour, le fonctionnement des services et des établissements dans des conditions parfois insoutenables.

Dans de nombreux services, les agents travaillent dans des bureaux non climatisés, mal isolés, où les températures atteignent rapidement des niveaux incompatibles avec des conditions de travail normales et sécurisées.

Accueil du public, gestion administrative, préparation de la rentrée, entretien et maintenance des locaux : les missions doivent être assurées coûte que coûte, parfois au mépris de la santé des personnels.

Cette situation est inacceptable !!

Les épisodes de fortes chaleurs ne sont plus exceptionnels : ils sont prévisibles.

Pourtant, aucune réponse nationale cohérente n'est mise en place pour protéger réellement les agents.

Dans cet épisode particulièrement rude pour les organismes de tous les personnels, la vigilance syndicale doit être totale pour protéger tous les agents.

Le SPASEEN-FO exige immédiatement un plan massif d'investissement pour rénover les bâtiments et protéger durablement les personnels.

- ▶ L'État employeur a une obligation légale : garantir la santé et la sécurité des agents.
- ▶ La continuité du service public ne peut pas reposer sur leur mise en danger.
- ▶ Protéger les agents, c'est une obligation. Pas une option.

**Rejoignez le SPASEEN FO,
le syndicat qui défend TOUS les agents,
sans distinction de statut.**

Libres, indépendants et déterminés : on ne lâche rien !